A l'Attention du Directeur Général de France travail

Paris, le 24 novembre 2025,

Monsieur le Directeur Général,

La CGT France travail continue à s'opposer à la destruction des services publics et de la protection sociale tel que prévu dans le dernier projet de budget 2026.

Ce dernier projet de budget comporte toujours un ensemble de mesures d'austérité dirigées contre les salarié.es, les fonctionnaires comme les agent.es de droit publics, les personnes précaires, les personnes malades, les retraité.es pour atteindre un objectif d'économies.

A France travail, il aura de lourdes conséquences sur les usager.es que nous accompagnons, sur nos missions de Service public. La non-effectivité de la suppression des 515 postes est loin d'être acquise.
Dans le même temps, le gouvernement prévoit la baisse de 12% de la subvention de Service Public et un nouveau désengagement de l'Etat en matière d'Intervention.
A contrario, à France travail, les prestations sous traitées telles qu' Agil'Cadres, EMD, 3995, Prospections continuent à être très largement financées.

Pour la CGT France travail, l'ensemble des revendications que nous réitérons régulièrement auprès de la Direction générale sont donc pleinement d'actualité, qu'il s'agisse :
• De l'abrogation de la Loi Plein Emploi,
• De l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage de 2019 et l'annulation des Conventions d'Assurance chômage de 2023 et 2024,
• De sortir des politiques d'austérité et d'obtenir des moyens budgétaires pour le service public de l'emploi et la protection sociale, au sein de France Travail : le plan dit d'efficience doit cesser.
• De l'arrêt des politiques coercitives exercées sur les privé.es d'emploi,
• De l'embauche massive en CDI, à commencer par les collègues en contrat précaire qui le souhaitent, pour exercer nos missions actuelles,
• De l'arrêt de la privatisation et la réinternalisation de toutes les prestations,
• De l'amélioration des conditions de travail au sein de France travail, comme de la reconnaissance professionnelle en augmentant les salaires et traitement indexés sur l'inflation avec rattrapage des pertes subies ces dernières années.

A ce titre, la CGT France travail appelle donc l'ensemble des agent.es à se mettre en grève et à se mobiliser.
Nous vous demandons de considérer la présente comme **dépôt de préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2025**, pour permettre à l'ensemble des personnels de France travail d'être couverts et de participer aux mobilisations dans les territoires qui répondent à nos revendications.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos sincères salutations.

Pour la CGT France Travail,
Les déléguées syndicales centrales
Brigitte Meyer et Francine Royon